

Public Visé

Personnel d'entreprises en charge des transports internes de marchandises dangereuses sur les CNPE en application des RGE Transports Internes

Pré Requis

- Intervenants affectés à des transports non radioactifs : Être formé SCN1 à minima et une formation de sensibilisation à la RP
- Intervenants affectés à des transports radioactifs : Être formé SCN1 et RP1 RN en cours de validité

Objectifs pédagogiques

Être capable de :

- Enoncer le prescriptif applicable aux transports internes de marchandises dangereuses
- Enoncer les acteurs principaux intervenants dans le processus du transport interne des marchandises dangereuses ainsi que les responsabilités qui leurs incombent
- Identifier les différents types de colis transitant sur CNPE, l'étiquetage ainsi que les exigences associées
- Identifier les situations dégradées et adopter la conduite à tenir.

Méthodes et moyens pédagogiques

Pédagogiques :

- Formation théorique et mise en situation des stagiaires en situation d'analyse de transports internes par le biais de travaux dirigés

Techniques :

- Utilisation de **CIN Interactiv System** :
 - Identification en temps réel par le formateur des acquis des stagiaires
 - Démarche active pour les stagiaires
 - VAT réalisée sur tablette
- Salle de formation équipée de vidéo projecteur, paper board et tableau blanc

Humains :

- 1 Formateur habilité

Parcours pédagogique

Les Règles Générales d'Exploitation Transports Internes

- RGE TI : champ d'application et exigences associées
- Rôles et responsabilités
- Classification et emballages des matières dangereuses
- Exigences opérationnelles des transports internes
- Incident/accident

Travaux dirigés : étude de cas de transports internes sur CNPE

- Transport d'outillage cuve
- Transport de plusieurs matières dangereuses
- VAT : Validation des acquis théoriques

Qualification Intervenant(e)(s)

Formateur habilité

Méthodes et modalités d'évaluation

Validation des acquis en théorique (VAT).

Certificat et attestation de fin de stage avec avis

Le recyclage repose sur le renouvellement de la formation initiale.

L'employeur décide de renouveler la formation en fonction de la régularité de l'activité professionnelle des personnes concernées.

Modalités d'Accessibilité

Pour les personnes en situation de handicap, nous consulter

Durée

7.00 Heures

1 Jour

Effectif

De 2 à 12 Personnes